Gérardmer

L'intercommunalité s'engage pour la création de la liaison douce

Réunis en conseil, les élus de la communauté de communes de Gérardmer Hautes Vosges ont voté à l'unanimité l'engagement de l'intercommunalité pour la création de la liaison douce Gérardmer-Bruyères. Un projet estimé à 6,6 millions d'euros également porté par la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges.

C'est un projet de longue date qui vient d'être officiellement validé. Réunis en conseil mercredi, les élus de la communauté de communes de Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV) ont voté à l'unanimité l'engagement de l'intercommunalité pour la réalisation d'une liaison douce *Gérardmer-Bruyères*.

Dans les tuyaux depuis des années, ce projet, également connu sous le nom de « voie verte de la Vologne », prévoit la création d'une liaison douce sur l'ancienne voie ferrée entre Laveline-devant-Bruyères et Gérardmer.

« Ce vote affirme notre engagement dans la réalisation de cette liaison douce. Un beau projet pour notre territoire », a expliqué en préambule le président de la CCGHV Stessy Speissmann Mozas. « Nous avons besoin de nous positionner vis-à-vis des différents financeurs pour que les choses soient claires. »

Un peu plus de 60 % de subventions

John Voinson, vice-président délégué à l'aménagement du territoire, est ensuite revenu sur l'étude de faisabilité réalisée par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de la Déodatie depuis septembre 2024 et portée par l'intercommunalité ainsi que par la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges (CCB2V).

Ses conclusions : « Pas d'objection particulière technique ou réglementaire. On a un linéaire en grande majorité situé sur notre territoire avec 17 km. Et un peu plus de 700 m sur le territoire de la com'com de Bruyères, qui ambitionne de prolonger cette liaison douce au-delà de l'ancienne emprise de la voie ferrée avec pour objectif, à terme, de relier Épinal », a détaillé l'élu avant d'évoquer un point essentiel. Le financement.

Le projet est, pour l'heure, estimé à 6,6 millions d'euros. Un coût qui comprend, entre autres, 400 000 euros de maîtrise d'œuvre, des travaux d'aménagement pour 4,8 millions d'euros et des travaux de rénovation des ouvrages d'art, nombreux, pour 1,2 million d'euros. « C'est un estimatif qui va pouvoir être revu à la hausse ou à la baisse selon les choix de matériaux par exemple. Il faut peut-être aussi prévoir des acquisitions foncières. Je pense notamment à une friche présente sur le parcours », ajoute John Voinson.

Le coût estimé ne prend pas en compte les recettes potentielles liées à la vente des rails, ni la somme de 300 000 euros payée par la Région. Le projet serait subventionné à un peu plus de 60 %. Soit un reste à charge pour les communautés de communes de 2,6 millions d'euros. Avec une part plus importante pour la CCGHV, le tracé étant en majorité sur son territoire.

● **Audrey Martin**

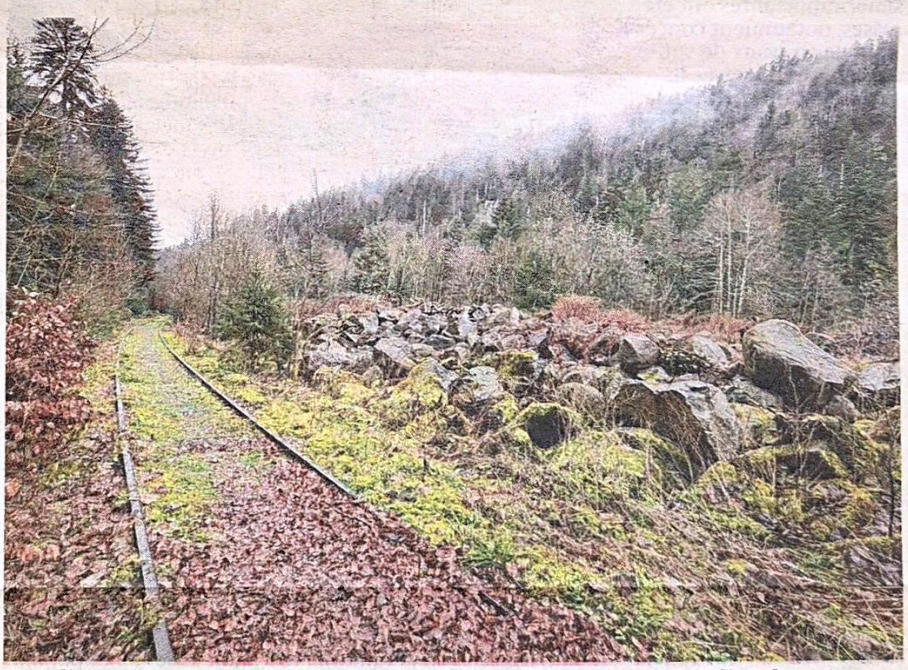

Cette liaison douce doit voir le jour sur l'ancienne voie-ferrée entre Laveline-devant-Bruyères et Gérardmer. Photo d'archives Éric Thiébaut

1,2

Le coût de rénovation des ouvrages d'art présents sur le parcours de la future liaison douce est estimé à 1,2 million d'euros.